

**ASSEMBLEE NATIONALE**



**BURKINA FASO**

**RENCONTRES RÉGIONALES ENTRE LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE  
NATIONALE, LES ÉLUS, LES FORCES DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ, LES  
AUTORITÉS ADMINISTRATIVES, ET LES FORCES VIVES<sup>1</sup> DES RÉGIONS  
FORTEMENT IMPACTÉES PAR L'INSECURITÉ**

**DU 8 AU 25 JUIN 2020**

**RAPPORT GENERAL**

**BOUCLE DU MOUHOUN- CENTRE NORD -EST-NORD-SAHEL**

---

<sup>1</sup> Les représentants des conseils régionaux des jeunes, les représentants des coordinations régionales des femmes, les représentants des coordinations régionales des anciens et les leaders coutumiers et religieux.

# SOMMAIRE

|  |    |
|--|----|
| INTRODUCTION .....   | 4  |
| I. CONTEXTE.....   | 5  |
| II. SYNTHÈSE DE L'ÉTAT DES LIEUX DANS LES CINQ RÉGIONS .....   | 8  |
| II.1 Les constats majeurs dans les cinq régions .....  | 8  |
| II.2 La synthèse des échanges directs du PAN avec les forces vives.....  | 13 |
| a. Les audiences du Président de l'Assemblée nationale .....   | 13 |
| b. L'adresse du Président de l'Assemblée nationale aux participants et aux<br>burkinabè de l'intérieur et de l'extérieur ..... | 14 |
| III. PRÉSENTATION ANALYTIQUE DES PRÉOCCUPATIONS MAJEURES .....   | 16 |
| III.1. Rapprocher davantage la Représentation nationale des .....  | 16 |
| Collectivités territoriales (région et communes) et renforcer le .....   | 16 |
| contrôle de l'action gouvernementale au bénéfice du peuple .....   | 16 |
| III.2. Renforcer les capacités d'action des VDP .....  | 17 |
| III.3. Désir exprimé et nécessité pour le retour des PDI .....   | 17 |
| dans leurs localités respectives.....  | 17 |
| III.4. Une préférence des citoyens pour la sécurité dans les cinq .....  | 18 |
| régions impactées ! Que faire donc ?.....  | 18 |
| IV. RECOMMANDATIONS.....   | 21 |
| CONCLUSION.....  | 25 |

## INTRODUCTION

Du 8 au 25 juin 2020, l'Assemblée nationale a organisé une série de rencontres avec les forces vives des cinq régions du Burkina Faso qui sont durement éprouvées par le phénomène d'insécurité. Ainsi, successivement les régions de l'Est, du Nord, du Sahel, du Centre-Nord et de la Boucle du Mouhoun ont été visitées.

L'objectif général de ces rencontres était de permettre un échange direct et in situ entre le Président du parlement, les élus nationaux et locaux, les administrations et les FDS de chacune des cinq régions concernées sur la situation sécuritaire locale, la situation des déplacés internes.

Ainsi dans chacune de ces régions, les députés de la région, les députés élus sur la liste nationale ressortissants de la région, les maires, deux élus municipaux dont 1 de la majorité et 1 de l'opposition municipale, le président du conseil régional, deux élus du conseil régional dont un de la majorité et un de l'opposition régionale, le gouverneur et les hauts commissaires de la région ont au cours de deux journées, échangé sur la contribution de la 7ème législature à la lutte contre le terrorisme, sur les efforts du gouvernement dans la prise en charge des déplacés internes, sur les options de la CENI dans l'organisation des élections dans le contexte sécuritaire, et enfin sur l'état de mise en œuvre de la loi sur les volontaires de la patrie votée en janvier 2020.

A l'issue de la journée dédiée aux exposés et aux échanges, le Président de l'Assemblée nationale, garant de l'unité politique et institutionnelle de la diversité qui existe au sein du parlement, a exprimé une adresse aux forces vives de chaque région et a manifesté la solidarité de la Représentation nationale aux déplacés internes (PDI) de la région ainsi qu'aux FDS.

C'est ainsi que les 8 et 9 juin, la région de l'Est, les 11 et 12 juin la région du Nord, les 17 et 18 juin au Sahel, les 19 et 20 juin au Centre Nord et les 24 et 25 juin la Boucle du Mouhoun, ont accueilli respectivement ces rencontres régionales.

Chacune des rencontres régionales a fait l'objet d'un rapport des travaux, et le présent rapport général destiné à la plénière des 127 députés se veut une synthèse générale desdits rapports et une analyse des travaux et des recommandations y relatives.

Le présent rapport général s'articule autour du plan suivant :

- I. Un rappel du contexte
- II. Une synthèse de l'état des lieux dans les cinq régions
- III. Une présentation analytique des préoccupations majeures
- IV. Des recommandations

## **I. CONTEXTE**

Depuis janvier 2016, le péril terroriste a été imposé brutalement au Burkina Faso, même si l'année 2015 avait déjà enregistré quelques attaques à Samoroguan et dans l'ouest du pays. Depuis lors, l'insécurité s'est gravement installée dans notre pays gagnant nombre de régions. Ainsi, tour à tour, les régions du Sahel, de l'Est, de la Boucle du Mouhoun, du Nord et du Centre Nord sont désormais éprouvées par les assassinats de civils et des populations, et par des attaques tragiques et lâches qui endeuillent nos FDS. Ces violences sans répit contre les populations ont provoqué plus de 800 mille de déplacés à l'intérieur de notre pays, laissant voir une situation humanitaire jamais vécue par le Burkina Faso. De janvier 2016 à ce jour 6 juillet 2020, plus 1229 civils tués, 436 FDS sont tombés dans la folie meurtrière des terroristes<sup>2</sup>. Pour la seule année 2020 à la date du 31 mai, 465 civils sont tués et 163 FDS sont tombés. Ces

---

<sup>2</sup> Figaro du 24 juin 2020

tueries de civils ont également concerné les élus locaux et nationaux, on peut citer entre autres les maires des communes de Koutougou et le député maire de la commune de Djibo dans la région du sahel, le maire de la commune de Pensa dans la région du Centre nord sont tour à tour assassinés, tandis que les maires de Markoye et de Gorgadji toujours dans la région du Sahel sont toujours introuvables après leur enlèvement depuis 2018. A ceux-là, il faut ajouter de nombreux conseillers municipaux assassinés ou enlevés dans l'ensemble des cinq régions fortement impactés par l'insécurité.

Ces attaques ont également occasionné la fermeture d'écoles, de formations sanitaires et des infrastructures socio-économiques, l'absence de toute représentation de l'administration publique dans plus d'une centaine de communes, le tout sans manquer d'entacher le bon déroulement de l'enrôlement des électeurs par la CENI dans lesdites régions.

Le parlement, parce que représentant le peuple se sent doublement interpellé, d'abord par les douleurs ressenties par le peuple, ensuite et surtout parce qu'il se doit de jouer sans faillir sa partition dans la capacité nationale de nos forces de défense et de sécurité (FDS) et de nos institutions à vaincre le terrorisme et ses effets humains néfastes.

Courageusement et avec beaucoup d'engagement, notre peuple, le Président du Faso, son gouvernement et les FDS ont fait preuve de résistance et de résilience ces cinq années durant. Cette résilience, doit être constamment soutenue et laisser entrevoir sa transformation définitive en victoire contre l'insécurité dans nos régions.

L'Assemblée nationale n'est pas restée inactive. En effet, conformément à l'article 84 et 85 de la Constitution qui décline ses missions, elle a dans le cadre de la lutte contre le terrorisme adopté une dizaine de lois dont les plus emblématiques sont la loi de programmation militaire et la loi de finances,

dans ces cinq régions fortement impactées par l'insécurité. Dans cet élan d'écoute, la représentation nationale n'a pas manqué de sacrifier à son devoir de redevabilité sur la contribution de la 7<sup>ième</sup> législature à la lutte contre le terrorisme, mais aussi pour manifester sa solidarité avec les personnes déplacées et les FDS.

Le rendez-vous du donner et du recevoir ainsi voulu entre le Président de l'Assemblée nationale, les élus d'une part, l'administration et les FDS d'autre part, dans chacune des cinq régions, a permis d'avoir une perception commune des réalités de nos forces et de nos faiblesses dans le contexte d'insécurité, et d'appréhender sans complaisance la dimension complexe du processus électoral dans ce contexte d'insécurité.

## II. SYNTHÈSE DE L'ÉTAT DES LIEUX DANS LES CINQ RÉGIONS

### II.1 Les constats majeurs dans les cinq régions

- a. *Une situation des personnes déplacées internes (PDI) disparate d'une Région à l'autre, un effort du gouvernement et des partenaires techniques et financiers (PTF) à saluer et une population hôte résiliente*

Le Burkina Faso compte plus de 800 000 personnes déplacées internes (PDI). Contrairement à certains pays où l'on recourt aux statistiques des organisations non gouvernementales, le Burkina Faso détient toute sa souveraineté en matière d'enregistrement et de publication des statistiques sur les PDI.

Des données sur ces PDI dans les cinq régions, il ressort les statistiques suivantes :

- Dans la région du Nord, on dénombre 71 784 PDI dont 4 676 élèves ;
- Dans la région du Sahel, on a dénombré 310 066 PDI dont 120 347 enfants de moins de 18 ans ;
- Dans la région de l'Est, on a relevé 65 449 PDI ;

- Dans la région du Centre-Nord, on a enregistré 387 203 PDI dont 245 089 enfants ;
- Enfin dans la Boucle du Mouhoun, on a enregistré 32 036 PDI dont 18 296 enfants.

L'accueil de ces PDI diffère selon les régions. En effet, contrairement aux autres régions où l'Etat est impliqué dans l'accueil des personnes déplacées internes, la Boucle du Mouhoun a adopté une stratégie qui consiste à les laisser s'installer par affinité en s'adossant sur des familles appelées familles hôtes choisies par elles-mêmes. Cela participe au renforcement d'une certaine cohésion sociale entre les PDI elles-mêmes d'une part, et d'autre part entre les PDI et les populations hôtes.

Dans la région de l'Est, elles sont placées dans des familles d'accueil grâce à l'intervention de l'administration. Dans les autres régions, il existe des sites d'accueil étatiques et des initiatives privées d'accueil dans les familles.

Malgré les efforts de l'Etat et des partenaires techniques et financiers, la situation des personnes déplacées internes demeure préoccupante dans les cinq régions. La réponse du gouvernement a consisté à la mise en place de plusieurs mesures dont l'organisation des retours volontaires, la dotation en kits d'hygiène, la construction de forages, d'abris, la prise en charge sanitaire, la distribution de produits alimentaires, la réinsertion scolaire. Dans chacune des cinq régions, on relève en marge des actions étatiques, les actions communautaires et celles des organisations non gouvernementales.

Quant aux difficultés rencontrées, elles sont multiples. On note entre autres, l'insuffisance et la qualité des logements, le faible accès aux services sociaux de base, le désœuvrement, le besoin de logistique pour le transport des vivres vers les villages, l'insécurité alimentaire dans les villages d'origine des VDP, l'absence d'activités génératrices de revenus au profit des PDI, la surcharge de travail des agents sociaux et les difficiles conditions de travail.

***b. Un recrutement et un déploiement progressif des VDP qui ont besoin d'une accélération et des ressources matérielles et financières suffisantes***

Il est établi pour le moment que les effectifs de nos forces de défense et de sécurité ainsi que la nature asymétrique du terrorisme ne leur permettent pas de se déployer sur l'ensemble du territoire national. Pour pallier cette situation, le Président du Faso a lancé un appel pour un engagement populaire pour la sécurisation de la patrie qui s'est traduit par l'adoption de la loi 002-2020 du 21 janvier 2020 portant institution des volontaires pour la défense de la patrie (VDP).

Ces volontaires ont pour missions, la participation à la défense et à la protection des personnes et des biens de leurs localités. Ils sont recrutés conformément aux mentions faites dans la loi relative à leur enrôlement et des textes d'application. Leur recrutement relève de la compétence exclusive des forces armées nationales qui décident selon les cas d'impliquer les élus locaux (cas de la Région de l'Est) ou de ne pas les impliquer (cas du Nord).

L'action de ces VDP a permis la sécurisation de plusieurs villages et le renforcement de l'action des forces de défense et de sécurité. Les effectifs cumulés des VDP des trois régions militaires sont estimés à plus de 2 000 hommes formés dont un millier de VDP armés pour un objectif à terme de plus de 13 000 hommes.

Parlant spécifiquement de la région administrative de l'Est, il est fait mention du faible engagement des populations au début du processus de recrutement, imputable entre autres à l'insuffisance de la communication et à la réticence de certains maires.

Par ailleurs, on relève que la première région militaire concentre le plus grand effectif de VDP, soit 1498 sur un total de 2000 recrutés.

Les difficultés observées dans l'application de la loi sont entre autres :

- l'absence et la défaillance de réseau de communication dans certaines zones d'intervention ;
- la crainte des infiltrations ;
- l'insuffisance de moyens logistiques dédiés exclusivement à la formation, à l'encadrement, à la prise en charge sanitaire et à l'administration des VDP ;
- la faible capacité d'intervention nocturne des FDS ;
- la non prise en compte des VDP par la loi sur les pupilles de la nation.

En outre, les effectifs attendus de VDP ne sont pas atteints, occasionnant un besoin de 11 000 à recruter à terme.

*c. Dans les cinq régions, un calendrier d'enrôlement de la CENI non respecté, une majorité de communes et des villages non enrôlés à la date du 28 juin, le vote des PDI objet d'une étude mais non encore décidé par le gouvernement et la classe politique, une crise sécuritaire permanente.*

Le faible taux d'enrôlement dans les communes et villages des cinq régions est largement attesté non seulement par la CENI elle-même, mais également les chefs de circonscriptions administratives, les responsables de l'administration déconcentrée et les exécutifs locaux. Ainsi, dans les 159 communes que comptent les cinq régions sur 351 communes au total, on dénombre un potentiel électoral (personnes âgées d'au moins 18 ans) de 1 829 042 <sup>3</sup> personnes. Il est

---

<sup>3</sup> Source INSD

utile de rappeler que le potentiel à enrôler est de 4.500.000<sup>4</sup> personnes selon les estimations nationales de la CENI.

La situation de l'enrôlement est largement en deçà de ce potentiel. En effet, dans la région de l'Est, 03 provinces sur 05 n'ont pas été enrôlées (Komadjari, Kompienga, Tapoa) et les 02 autres ne l'ont été que partiellement (Gnagna et Gourma). La région de l'Est compte 27 communes et 837 villages. Dans la région du Nord, 02 provinces sont partiellement enrôlées (Yatenga et Lorum). La région du Nord compte 31 communes et 834 villages. Au Sahel, 03 provinces sur 04 n'ont pas été enrôlées (Oudalan, Soum, Yagha) et dans la 4<sup>ème</sup> province le Séno, l'enrôlement a été partiel pour ne concerner que 21 villages. La région du sahel compte 26 communes et 650 villages. Dans le Centre-Nord, on enregistre un très faible taux d'enrôlement dans les 3 provinces. La région du nord compte 27 communes, 810 villages. Dans la Boucle du Mouhoun, 02 provinces sur 06 ont été partiellement enrôlées (Kossi et Sourou) tandis que l'enrôlement a connu des défaillances techniques dans les 4 autres du fait de la mauvaise qualité des kits d'enrôlement de la CENI. La région de la Boucle du Mouhoun compte 47 communes, et 976 villages. L'ensemble de ces cinq régions totalisent environ 4 107 villages dont il est certain que la CENI n'a pas pu couvrir au moins le tiers pour raison d'insécurité.

En plus des difficultés sécuritaires ayant entraîné l'impossibilité pour la CENI d'accéder à plusieurs provinces et communes entières, la délivrance tardive des cartes nationales d'identité burkinabè a été relevée, à côté de la faible performance des kits d'enrôlement<sup>5</sup>.

A ces difficultés majeures d'enrôlement dans les zones d'insécurité, s'ajoute la problématique de l'enrôlement des personnes déplacées internes, à laquelle ni

---

<sup>4</sup> Source communications de la CENI

<sup>5</sup> Il a été révélé que la CENI avait retenu le principe de se doter du nouveau matériel de kits en remplacement des anciens, mais en raison de la pandémie de la covid19 les nouveaux kits n'avaient pas encore été livrés ou mis à contribution lors du lancement des opérations d'enrôlement dans la Boucle du Mouhoun.

le gouvernement ni la classe politique n'avait encore choisi une des options proposées par la CENI.

Il n'est pas inutile de relever que depuis le début de la tenue de ces rencontres régionales, on peut observer un nouveau calendrier de la CENI dans les 5 régions dans un objectif d'enrôler dans les seuls chefs-lieux de certaines communes.

Aucune communication de la CENI n'a pu au moment des rencontres régionales donner la situation de l'enrôlement de chacune des cinq régions village par village.

## **II.2 La synthèse des échanges directs du PAN avec les forces vives**

L'organisation de ces sorties régionales était structurée autour de deux principaux axes : les exposés-débats d'une part et de l'autre le face-à-face entre les représentants des forces vives des régions et le Président de l'Assemblée nationale. Ce face-à-face lui-même est composé des audiences du chef du parlement et de son adresse aux participants.

### **a. Les audiences du Président de l'Assemblée nationale**

Dans le cadre de ces rencontres régionales, Monsieur Alassane Bala SAKANDE, s'est entretenu avec les Gouverneurs des 5 régions, les Présidents des conseils régionaux, les représentants de la communauté musulmane, de la communauté catholique, des chefs coutumiers, de la Fédération de l'Eglise évangélique, des conseils régionaux de la jeunesse, des coordinations régionales des femmes, des forces armées nationales (militaires, gendarmes, sapeurs-pompiers), des paramilitaires (police nationale, police municipale, agents des eaux et forêts, douanes, gardes de sécurité pénitentiaires), les députés de la région. Ces différentes audiences ont permis aux acteurs d'exprimer clairement à bâtons rompus leurs préoccupations au Chef du parlement.

Ces audiences lui ont permis d'une part de prêter une oreille attentive et attentionnée à ses interlocuteurs et d'autre part, d'insister sur l'appel du Chef de l'Etat pour que cessent la stigmatisation et le repli identitaire qui menacent la cohésion sociale et le vivre-ensemble. C'est de vive voix qu'il a exprimé aux représentants de chaque composante des forces de défense et de sécurité la reconnaissance, la gratitude ainsi que le soutien indéfectible de l'ensemble de la nation.

#### **b. L'adresse du Président de l'Assemblée nationale aux participants et aux burkinabè de l'intérieur et de l'extérieur**

La persistance et la récurrence des attaques terroristes dans notre pays ont fait éclore deux tendances idéologiques extrémistes qui menacent de façon sérieuse la légendaire cohésion sociale dont les burkinabè s'enorgueillissaient. A la stigmatisation sociale et ses affreuses conséquences répondent désormais le repli identitaire ou communautaire et ses travers. Alors que le vivre-ensemble est en péril, le silence et une certaine hypocrisie du citoyen burkinabè commencent à trop peser sur la cohésion sociale, tant des discours stigmatisant et de repli communautaire tiennent le haut des médias et des réseaux sociaux. Le pire n'est pas donc la méchanceté des gens mauvais mais le silence des gens bien a martelé Norbert Zongo, pour inviter les burkinabè à oser se dresser contre toute forme d'injustice et de mensonges. Devant la gravité de la situation et les menaces sur notre vivre-ensemble, le Président de l'Assemblée a lancé un vibrant appel à l'endroit de tous les leaders d'opinion de toutes les communautés pour un sursaut salvateur. Il est temps et urgent, a-t-il dit, que chaque leader religieux, coutumier, communautaire, intellectuel ou de la société civile prenne ses responsabilités pour aborder franchement le sujet avec les membres de sa communauté. Les terroristes n'ont ni ethnie, ni religion, ni genre. Ce sont des frères et sœurs burkinabè, mus par des intentions inavouables, qui ont pris des armes contre des burkinabè sans autre forme de considération.

C'est pourquoi, a-t-il déclaré, il faut avoir le courage d'échanger autour de la question pour convaincre que la voie du terrorisme et du repli communautaire, en plus d'être sans issue est immanquablement périlleuse. Continuer à nier les faits ou à appliquer la politique de l'autruche ne fera qu'empirer la situation.

L'adresse du PAN aux participants a aussi été marquée par l'hommage rendu aux FDS, conseillers municipaux, maires, députés, agents publics, religieux et citoyens qui ont perdu leur vie ou ont été affectés à l'occasion des attaques terroristes qui ont éprouvé notre pays.

Enfin, l'adresse du PAN aux participants a été d'inviter les participants à un hommage aux victimes du terrorisme et à une longue introspection contre les mauvais comportements.

En guise de gratitude et de soutien à ce qu'elles font et ce qu'elles vont faire pour pacifier tout le territoire national, il a demandé dans chacune des cinq régions aux participants de leur réserver un standing ovation. En plus du matériel et du renseignement dont ils ont besoin pour réussir leur mission, s'est-il empressé de dire, les FDS ont besoin de savoir qu'ils sont soutenus par un peuple uni, solidaire et déterminé. C'est aussi pour cette raison que les publications qui sapent le moral des troupes ou qui servent l'ennemi devraient être bannies et punies conformément aux dispositions révisées du code pénal.

Tout en exprimant la compassion de la représentation nationale vis-à-vis des personnes déplacées, Son Excellence Alassane Bala SAKANDE, a dit que malgré les efforts déployés pour les accueillir là où elles se trouvent, le souhait ardent et pressant de chacune d'elles c'est de retourner chez elle. Il a donc invité le gouvernement et les FDS à faire de ces désirs une réalité en sécurisant les zones abandonnées. En attendant ce jour, dans chaque région et en fonction du nombre des PDI qui s'y trouvent, il a offert des vivres au nom de l'Assemblée nationale, soit 50 tonnes à l'Est et dans la Boucle du Mouhoun, 150 tonnes au Nord au Centre Nord et 100 tonnes au sahel. Il en a été de même pour les élèves

regroupés pour des cours d'appui et de préparation aux examens dans les régions de l'Est et de la Boucle du Mouhoun.

### **III. PRESENTATION ANALYTIQUE DES PREOCCUPATIONS MAJEURES**

L'analyse des constats et préoccupations majeures fait apparaître des centres d'intérêt autour de l'action du parlement, du renforcement des capacités d'action des VDP, du besoin exprimé d'un retour des PDI dans leurs localités respectives et des difficultés d'une participation inclusive aux élections.

#### **III.1. Rapprocher davantage la Représentation nationale des Collectivités territoriales (région et communes) et renforcer le contrôle de l'action gouvernementale au bénéfice du peuple**

Les forces vives des différentes régions concernées par l'insécurité ont interpellé la représentation nationale sur plusieurs préoccupations liées à la situation sécuritaire et à ses conséquences. Elles souhaitent que les élus nationaux renforcent leurs actions de redevabilité à travers les régions et les provinces du pays.

L'Assemblée nationale a été interpellée pour le suivi de l'application effective de la loi sur les pupilles de la Nation. En effet, cette loi a été adoptée depuis 2015 mais certains textes d'application font encore défaut. Cette situation est préjudiciable aux victimes du terrorisme et à leurs ayants droits.

De plus, les forces vives des cinq régions ont également relevé la nécessité d'encadrer l'action des groupes d'autodéfense par l'adoption d'une loi afin d'éviter les dérives et d'inscrire leurs actions dans la légalité.

Elles ont également suggéré à l'Assemblée nationale d'interpeller les autorités compétentes en vue du déploiement des VDP sur les sites d'orpillage qui sont des zones potentielles de recrutement et de financement du terrorisme.

Enfin, elles demandent à l'Assemblée nationale d'interpeller les autorités compétentes pour assurer la sécurité des élus locaux et des agents publics exerçant dans les régions d'insécurité.

### **III.2. Renforcer les capacités d'action des VDP**

La loi n° 002-2020 du 21 janvier 2020 relative aux VDP a connu un début d'application dans les différentes régions concernées par l'insécurité au Burkina Faso. Les FDS, en collaboration avec les autorités locales ont procédé au recrutement et à la formation de plusieurs VDP. Cependant, on observe une disparité du point de vue de l'engouement et de la nature des difficultés selon les régions. L'engagement de ces volontaires sous le contrôle et le rattachement hiérarchique des détachements militaires dans les régions concernées a permis la sécurisation de plusieurs communes ainsi que le retour de plusieurs PDI dans leurs villages d'origine. Cependant, cet engagement patriotique est allé jusqu'au sacrifice suprême de certains VDP. En outre, les difficultés liées au recrutement, aux moyens nécessaires à la formation et à leur action sur le terrain nécessitent une réponse appropriée et vigoureuse de l'Etat. Pour faire face au déficit des effectifs, il est indispensable d'améliorer la communication et d'inciter par les voies et moyens appropriées les populations des zones concernées à s'engager pour la défense de leur communauté. En outre, une meilleure synergie d'action entre les élus locaux, les autorités administratives et les FDS est nécessaire.

Au regard des résultats déjà engrangés dans les zones d'action des VDP, la résolution des problèmes qui limitent leurs actions permettra sans doute de mieux sécuriser les régions concernées et favoriser le retour des PDI. En tout état de cause, les populations des régions concernées ont exprimé leur satisfaction au déploiement de ces volontaires.

### **III.3. Désir exprimé et nécessité pour le retour des PDI dans leurs localités respectives**

Le constat fait sur la situation des PDI dans les régions d'insécurité fait apparaître plusieurs problèmes en lien avec leurs conditions de vie et leur enrôlement en vue des élections du 22 novembre 2020.

S'agissant de leurs conditions de vie, les informations reçues des autorités compétentes et de l'ensemble des forces vives des régions concernées indiquent que malgré l'intervention étatique et des actions des ONG et des familles d'accueil, la gestion des PDI demeure une préoccupation majeure. En effet, l'accroissement de leur nombre suite à la répétition des attaques terroristes, a entraîné une augmentation des besoins. A titre illustratif, les difficultés liées à la gestion des stocks, à la logistique, à leur relogement du fait de la saison hivernale, se posent avec acuité.

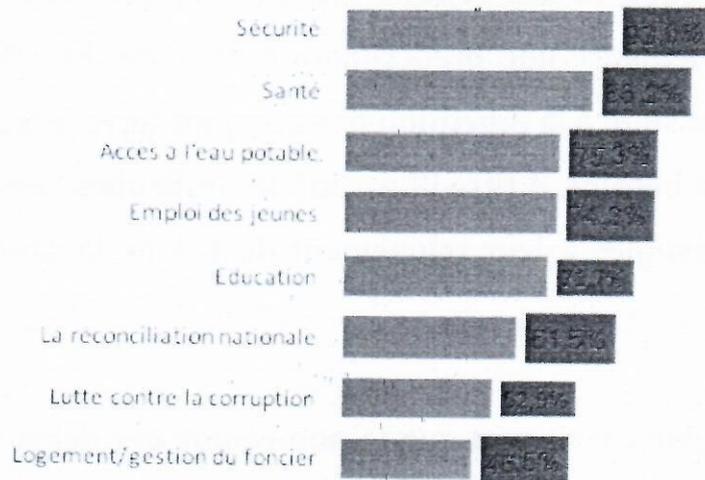
Par ailleurs, dans certaines régions, il ressort que le non-retour des déplacés internes dans leurs villages d'origine s'explique également par l'insécurité alimentaire. Dans ces localités, un acheminement des denrées alimentaires dans les villages d'origine favorisera nécessairement le retour d'un nombre important de PDI dans leurs villages.

La deuxième problématique liée aux PDI est la question de leur enrôlement et de leur participation aux prochains scrutins. Il est à rappeler que la CENI a réalisé une étude sur le vote des PDI et a soumis les options au gouvernement et à la classe politique.

#### **III.4. Une préférence des citoyens pour la sécurité dans les cinq régions impactées ! Que faire donc ?**

Au regard de la situation de l'enrôlement dans les cinq régions fortement éprouvées par les actes de terrorisme et prenant en compte le fait que les préoccupations majeures des populations de ces zones portent essentiellement sur le retour de la paix et de la sécurité, le retour des déplacés internes dans leurs localités d'origine, il ressort que la tenue des élections ne saurait être un

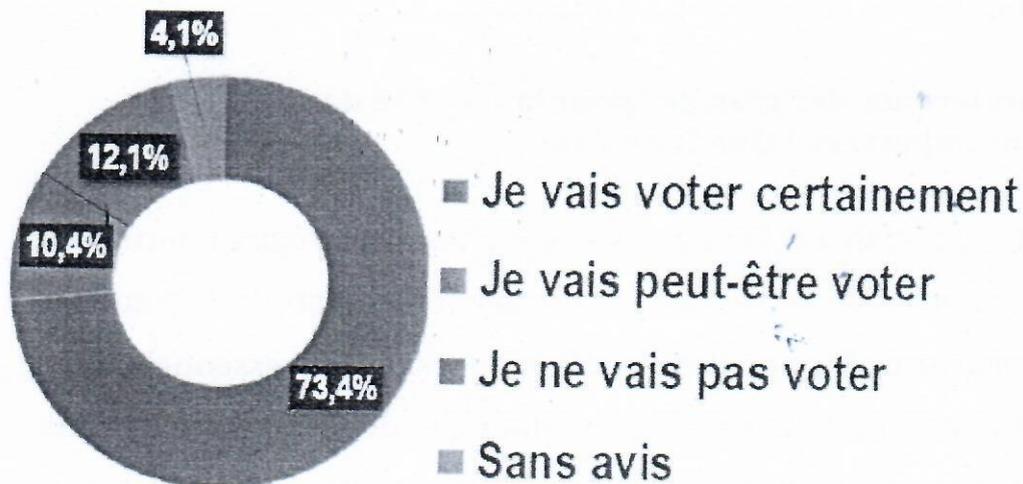
sujet à l'ordre du jour, de leur point de vue. Du reste, des sondages effectués par des structures spécialisées ont mis en évidence qu'à ce jour, le besoin de sécurité prime sur toute autre préoccupation dans les zones concernées. Les préoccupations des Burkinabè dans leur grande majorité se classent ainsi qu'il suit :



Source : étude CGD 2020

Comme on peut le constater, le vote ne figure pas parmi ces priorités aussi bien dans les régions en proie à l'insécurité que dans celles qui en sont moins affectées.

Un autre aspect de l'étude indique une perception généralement favorable au vote.



Ce dernier point de vue est en accord avec le consensus issu du dialogue politique national sur la tenue à bonne date des deux élections couplées (présidentielle et législatives du 22 novembre 2020). Ce consensus se fonde sur le fait que la tenue des élections est encadrée aussi bien par la Constitution notamment en ses articles 37 et 165 que par les instruments juridiques internationaux (Charte africaine de la démocratie et de la bonne gouvernance et son acte additionnel adopté par la CEDEAO).

Au regard d'une part de l'impact de l'insécurité dans les cinq régions qui devraient pourvoir 52 sièges de députés, et d'autre part de la volonté de la classe politique à respecter le rendez-vous électoral légal, il est possible de trouver une solution intermédiaire à ces deux réalités qui paraissaient d'entrée de jeu inconciliables.

Cette solution consisterait à procéder au report des élections législatives pour ne tenir que l'élection présidentielle le 22 novembre prochain, ce qui, du reste, a été une opinion exprimée lors des rencontres régionales.

En effet, si les dispositions constitutionnelles ne permettent pas de proroger la durée du mandat du Président du Faso, au regard des dispositions de l'article 37, il est néanmoins possible de proroger le mandat des députés pour une durée qui ne saurait excéder une année et ce conformément aux dispositions de l'article 81. En rappel, l'article 81 dispose que le mandat des députés qui est de cinq ans peut être prorogé en cas de force majeure ou de nécessité.

Cette alternative permettra d'organiser le scrutin présidentiel le 22 novembre 2020 dans le respect strict des dispositions constitutionnelles et, de proroger la durée du mandat des députés de la législature en cours jusqu'au mois de décembre 2021.

Le président élu à l'issue du scrutin de novembre 2020, en accord avec les députés, l'ensemble de la classe politique, les organisations de la société civile et toutes les autres composantes de la Nation, mettra en œuvre :

- toutes les stratégies et actions nécessaires pour sécuriser les opérations électorales de l'année 2021.
- une dynamique de réconciliation nationale de tous les burkinabè sur les défis politiques, économiques, du vivre ensemble, de la justice, du pardon.

Les avantages d'une telle alternative de report des législatives à 2021, qui tient compte du « caractère local » de l'élection des députés quoique de nature nationale, sont de plusieurs ordres. Cette alternative permet de :

- Se focaliser sur l'élection présidentielle malgré les contraintes sécuritaires afin de garantir une stabilité institutionnelle notre pays.
- Donner du répit à nos FDS et du temps pour accroître leurs capacités dans la sécurisation des élections à « caractère local ». Il sera périlleux dans ce contexte de véritable lutte contre l'insécurité de disperser leurs efforts, quand les élections législatives peuvent se tenir en 2012 avec les élections municipales.
- Reporter les élections municipales d'avril 2021 difficile à tenir sans un effort de sécurisation supplémentaire des communes ; ceci pour les faire coïncider avec les élections législatives.

#### IV. RECOMMANDATIONS

- **La nécessité d'une meilleure organisation et d'une prise en charge adaptée des personnes déplacées internes (PDI)**

Au regard de l'état des lieux sur les PDI, l'Assemblée nationale recommande :

**Recommandation 1 :** l'actualisation des chiffres concernant les déplacées internes à travers un nouveau recensement pour une meilleure prise en charge, de leur situation ;

**Recommandation 2 :** l'encadrement et le suivi par l'administration et les autorités municipales, des interventions des ONG au profit des déplacés internes ;

**Recommandation 3 :** l'acheminement des denrées alimentaires aux personnes déplacées internes dans leurs villages d'origine afin d'inciter et de faciliter leur retour ;

**Recommandation 4 :** l'allocation de ressources financières aux collectivités locales des régions d'insécurité pour combler le manque-à-gagner fiscal lié à l'insécurité et pour assurer leur fonctionnement ;

**Recommandation 5 :** la prise en compte des familles hôtes dans le dispositif d'appui et d'accompagnement des PDI.

- **Une mise à disposition de ressources adéquates aux FDS en vue d'une accélération du recrutement, de la formation et de la protection des VDP**

**Recommandation 6 :** l'allocation de ressources conséquentes pour le recrutement, la formation et l'encadrement des VDP ;

**Recommandation 7 :** la mise à la disposition des VDP, de moyens roulants et du carburant nécessaires à leurs déplacements ;

**Recommandation 8 :** l'institution d'une collaboration plus accrue entre les élus, les autorités administratives de la région, les populations et les FDS dans la lutte contre le terrorisme ;

**Recommandation 9 :** l'amélioration du réseau de communication dans les localités touchées par le terrorisme afin de faciliter les actions des VDP et des FDS ;

**Recommandation 10** : la réalisation d'infrastructures nécessaires au niveau des centres de formation des VDP ;

**Recommandation 11** : la mise en place d'un dispositif de prise en charge sanitaire des VDP conformément à la loi sur les VDP ;

**Recommandation 12** : le développement des capacités d'intervention nocturne des FDS ;

**Recommandation 13** : l'extension du bénéfice de la loi sur les pupilles de la nation aux VDP.

➤ **Reporter les élections législatives d'un an pour les coupler avec les élections municipales, et tenir l'élection présidentielle le 22 novembre 2020**

**Recommandation 14** : tenir l'élection présidentielle le 22 Novembre 2020 ;

**Recommandation 15** : reporter les élections législatives sur le fondement de l'article 81 de la Constitution.

**Recommandation 16** : élaborer et mettre en œuvre un plan de sécurisation pour les élections législatives et municipales à venir ;

**Recommandation 17** : à l'issue du scrutin de novembre 2020, en accord avec les députés, l'ensemble de la classe politique, les organisations de la société civile et toutes les autres composantes de la Nation, le président élu mettra en œuvre une dynamique de réconciliation nationale de tous les burkinabè sur les défis politiques, économiques, du vivre ensemble, de la justice, du pardon. Cela au plus tard fin premier trimestre 2021.

**Recommandation 18 :** la représentation nationale recommande au gouvernement la présentation d'un rapport circonstancié global sur le nombre de communes et de villages non enrôlés à la date du 30 juin 2020 et l'impact de cette situation sur la tenue effective des scrutins du 22 novembre 2020 dans les cinq régions impactées par l'insécurité (Boucle du Mouhoun, Centre Nord, Est, Nord et Sahel).

**Recommandation 19 :** le recrutement et la formation sur place des opérateurs de la CENI dans les cinq régions impactées par l'insécurité.

## CONCLUSION

Au terme des rencontres tenues dans les cinq régions, force est de constater que l'adhésion des acteurs et des forces vives fut entière. Aussi bien dans la préparation de ces rencontres que dans leur mise en œuvre, les gouverneurs et les hauts commissaires, les FDS, les exécutifs locaux et régionaux, les départements ministériels en charge de la solidarité et de la défense, la CENI ainsi que les élus nationaux ont tous joué leur partition.

Il y a lieu de relever avec force le courage et l'engagement patriotique des conseillers municipaux et des représentants des déplacés par le fait qu'elles aient accepté de quitter des zones souvent à risque pour se rendre sur les sites des rencontres. Au cours des échanges, les représentants des populations que sont les élus et les forces vives ont été agréablement surpris de constater les actions multiples et multiformes menées par l'Assemblée nationale dans le cadre de la lutte contre l'insécurité. Ainsi, tout en manifestant leur satisfaction à la contribution de la 7<sup>ème</sup> législature à la lutte contre le terrorisme à travers des lois pertinentes, des actions concrètes de recommandations au gouvernement et des contributions financières, les participants ont souhaité que cet exercice soit organisé dans les autres régions afin non seulement de donner une visibilité aux actions du parlement, mais aussi de mettre les élus nationaux à l'écoute des préoccupations locales.

Enfin, elles ont exhorté le gouvernement à œuvrer d'avantage au retour de la sécurité dans les différentes localités en proie au terrorisme, de se donner le moyen de réussir des élections pour prendre en compte tous les citoyens où qu'ils se trouvent, afin que le Burkina Faso retrouve la cohésion et le vivre-ensemble d'antan.

## **ANNEXES**

Annexe 1 : Rapport des travaux dans la région de la Boucle du Mouhoun

Annexe 2 : Rapport des travaux dans la région du Centre Nord

Annexe 3 : Rapport des travaux dans la région de l'Est

Annexe 4 : Rapport des travaux dans la région du Nord

Annexe 5 : Rapport des travaux dans la région du Sahel

Annexe 6 : Communications

Annexe 7 : listes de présence

Annexe 8 : Liens numériques sur les allocutions du Président de l'Assemblée nationale